

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 37

Pouvoirs : 7

Votants : 44

Date de convocation du Conseil communautaire :

Le 17/09/2020

Le 24 Septembre 2020, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtizia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Pierre PERNET, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Ingrid BESSON (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Fabien BIHLER (Pouvoir Armand CHAUMONT), Carole DEMANGE (Pouvoir Gérard PORRETTI), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Charlotte LEGEAY, Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER (Pouvoir Richard PACCAUD).

Secrétaire de séance : Marcel BABAD.

OBJET : ASSAINISSEMENT - Rapports annuels du délégataire VEOLIA EAU

M. Gilles GARNIER, Vice-Président chargé de l'Assainissement, présente au Conseil communautaire les rapports annuels du délégataire VEOLIA EAU sur le prix et la qualité du service de l'assainissement pour les communes de FRANS et de BEAUREGARD, relatifs à l'année 2019, conformément aux articles L2224-5, L1411-13 et D2224-4 du code général des collectivités territoriales.

Il est précisé que ces rapports seront mis à la disposition du public dans les conditions prévues par l'article L.1411-13 du code général des collectivités territoriales, à savoir au siège de la Communauté de communes et dans chacune des mairies.

Le public sera avisé de cette mise à disposition par voie d'affichage aux portes de la Communauté de communes et des mairies et sur le site internet de la Communauté de communes.

Le Conseil communautaire :

- **PREND ACTE** de la présentation des rapports annuels du délégataire VEOLIA EAU sur le prix et la qualité du service de l'assainissement pour les communes de FRANS et de BEAUREGARD, relatifs à l'année 2019 ;
- **PRECISE** que ces rapports seront mis à la disposition du public au siège de la Communauté de communes et dans chacune des mairies et que le public en sera avisé par voie d'affichage aux portes de la Communauté de communes et des mairies ainsi que sur le site internet de la Communauté de communes.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 29 SEP. 2020
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20200924-2020C99-AS
Affichage le : 29 SEP. 2020

A Trévoux, le 24/09/2020

Le Président,
Marc PECHOUX

